

CONGRÈS DE L'OMBRELLE

Présentation de la notion "OMBRELLE"

UN PEU D'HISTOIRE

- En me préparant à cette rencontre, il m'a fait plaisir de retourner à la genèse de l'association à l'intérieur de notre branche Sainte-Croix. Je ne suis pas allée jusqu'au grand arbre originel du Père Moreau pour présenter l'Association Sainte-Croix à ses débuts... Vous aurez d'autres occasions pour l'explorer avec des expertEs en la matière.
- À l'origine, il y a toujours une inspiration, un don fait à une personne qui, fidèle à l'inspiration, au don qui lui est fait, en arrive à le partager, à le faire émerger, vivre et fructifier.
- Si nous sommes ici, ce matin, pour parler de l'évolution et de la ramification de l'association en Sainte-Croix, il nous faut évoquer l'intuition portée et partagée par Madame Andrée Painchaud, la première qui s'est reconnue dans le don Sainte-Croix au monde, à travers les Sœurs de Sainte-Croix du Québec qu'elle côtoyait; et elle a voulu s'y greffer, consciente de la possibilité de pouvoir y appartenir autrement, le partager, sans être forcément « sœur de Sainte-Croix ». C'était en 1972.
- Présentée à la Province Notre-Dame de Sainte-Croix au Québec et acceptée, cette nouveauté a, petit à petit, rejoint les autres provinces de la Congrégation. Devenue une proposition votée au Chapitre général de 1985, il s'en est dégagé par la suite une vision commune et des orientations générales pour toute la congrégation.
- Actuellement il y a des groupes d'associéEs dans les 4 régions de l'Amérique du Nord, en Haïti et au Pérou. Ce serait bon de vous rappeler la genèse de l'association à Sainte-Croix dans votre région. Qui était la ou les premières associéEs de votre région?...
- Il en est de même pour les Nouvelles Formes de Consécration. Une demande de Madame Marie-Hélène Chartrand et d'une collègue, Madame Micheline Piotte, décédée depuis, présentée au Chapitre de 2005, a permis de greffer également à notre arbre Sainte-Croix, toute la branche de ce que nous appelons aujourd'hui, les Nouvelles Formes de Consécration.
- À partir des expériences vécues, depuis 2005, deux recommandations présentées au Chapitre de 2011 ont abouti au mandat fait à l'Administration générale, mandat qui explique ce congrès que nous commençons aujourd'hui.
- Depuis, il y a 3 Missionnaires Sainte-Croix du Québec (dont 2 sont d'Haïti), 2 Companions of Holy Cross des États-Unis, 1 Nouvelle Forme de Consécration du Pérou, 1 Affiliée et 2 Laïques consacrées Sainte-Croix du Québec.
- Une belle diversité d'arrimage au don Sainte-Croix favorisée par le fait qu'il n'y a pas de normes canoniques qui demandent **d'uniformiser l'association au charisme d'une congrégation religieuse.**

- C'est au cœur de cette diversité qu'il faut comprendre cette notion d'ombrelle. Il ne s'agit pas d'un titre pour nommer cette diversité. Il s'agit plutôt d'une image qui reprend de l'ombrelle le pôle de convergence et les rayons qui s'y rattachent dans leur sphère particulière d'action et aussi dans leur interaction. J'apporte cet éclairage avant de parler du mandat du Chapitre 2011 où le mot « ombrelle » est utilisé sans remettre en question une autre image, celle de l'arbre, qui revient dans les écrits du Fondateur.

LE MANDAT DU CHAPITRE DE 2011

- Un mandat en 2 volets
 - ✓ Recommandation à l'administration générale de poursuivre l'animation avec les sœurs, les membres associés, les personnes engagées dans de nouvelles formes de consécration pour maintenir vivant le processus déjà commencé,
 - en vue d'une appropriation de **l'identité propre à chaque groupe**
 - et du développement d'une **plus grande mutualité** à l'intérieur de leur propre groupe et avec les autres groupes concernés.
 - ✓ Recommandation à l'administration générale **d'établir une « ombrelle Sainte-Croix »** où seraient reconnues les différentes formes d'expression du charisme, incluant les religieuses, les associées, les NFCs, les coopérantEs, collaboratrices et collaborateurs, bienfaitrices et bienfaiteurs, et autres groupes qui pourraient naître dans l'avenir.
- Ce qui est à la base de ces propositions c'est
 - ✓ La **reconnaissance d'un même pôle d'attraction et d'intégration, le charisme Sainte-Croix**, don de Dieu à l'Église pour le monde
 - ◆ principe de parenté et d'appartenance (traits de famille)
 - ✓ La **reconnaissance de l'identité différente** des diverses formes d'appartenance au charisme
 - ◆ principe d'identité propre, de cohésion interne, d'organicité et d'autonomie
 - ◆ et principe de différenciation
 - ✓ et une **exigence de communion dans une interdépendance responsable assumée** qui enrichit tout le corps (témoins et artisans de relations autres)
 - ◆ principe de relation (communauté d'être, communauté de disciples, etc.)
 - ◆ et principe de réciprocité (différente de hiérarchisation d'importance ou de liens).

LE CHARISME SAINTE-CROIX : PÔLE D'ATTRACTION ET D'INTÉGRATION

- Toutes et tous attirés par **le charisme de Sainte-Croix** : une manière d'être, une manière d'être ensemble, une manière d'être ensemble Évangile au cœur du monde, suivant les intuitions de Basile Moreau.

- Au fond c'est une manière d'être Sainte-Croix qui nous permet de reconnaître en chacune ces traits de famille liés aux insistances évangéliques du Père Moreau
 - configuration à Jésus-Christ et centralité du mystère pascal (croix, mort, résurrection, vie);
 - union des cœurs;
 - zèle et compassion pour risquer de « mettre la main à l'œuvre de résurrection » en communauté d'efforts confiant en la Divine Providence.
- Tous les membres de la Famille Sainte-Croix, incluant notre branche de Sœurs de Sainte-Croix et tous ceux et celles qui nous ont approchées pour les aider à être Évangile au cœur du monde d'aujourd'hui à la manière de Moreau, portent ces caractéristiques; elles/ils s'entraident à les développer davantage et à les mettre en œuvre en fonction des appels du monde d'aujourd'hui.
- C'est le lieu de notre commune parenté et appartenance.

IDENTITÉ PROPRE

Il s'agit d'embrasser le projet d'incarnation de l'Évangile selon le Père Moreau de manière différente

- pour les sœurs, les pères et les frères, en étant des consacréEs qui vivent en communauté « *uniEs par les liens de la charité fraternelle et des trois vœux de religion* » (Basile Moreau), suivant ce qui est prévu dans le droit canonique;
- pour les autres laïques, en étant pleinement inséréEs dans le quotidien de leur vie familiale, ecclésiale et sociale,
 - **suivant leur choix personnel d'engagement** (par la prière, par la mission, par promesse ou consécration privée, renouvelable ou perpétuelle, etc.);
en ce sens, bien distinguer **la promesse et la consécration privée** qui est un engagement personnel face à Dieu qui est **différent de tout autre contrat** que la personne (en lien d'association au charisme) peut signer **avec la communauté, la région ou la congrégation** (emploi professionnel, hébergement, services divers, etc.)
 - **en lien avec les sœurs** en fonction des besoins exprimés (en ayant une communauté ou une personne de référence, en partageant la vie et/ou l'engagement apostolique d'une communauté, en participant à des activités particulières de sa région ou en invitant les sœurs à se joindre à certaines de ses/leurs initiatives, etc.) et en évoluant vers plus d'autonomie et de réciprocité;
 - en lien avec des personnes ou un groupe porteur du même projet et du même type d'engagement (associéEs, laïques Sainte-Croix, missionnaires Sainte-Croix, companions of Holy Cross, etc.);

DE LA DÉPENDANCE À PLUS DE RÉCIPROCITÉ ET D'INTERDÉPENDANCE

- Au début, il s'agissait tout simplement pour les sœurs d'ouverture à la nouveauté des associées, de reconnaissance, d'accueil et d'accompagnement d'un appel particulier venant de personnes et de groupes qui se reconnaissent dans le don Sainte-Croix, dans sa capacité de donner sens à leur vie et de nourrir leur être et leur engagement de baptisées et de chrétiennes, de chrétiens, témoins au cœur du monde. La responsabilité de reconnaître, d'accueillir et d'accompagner semblait incomber aux sœurs.
- Peu à peu, des groupes mieux organisés et plus matures sont devenus d'une part, capables de reconnaître, d'accueillir et d'accompagner d'autres laïques attirés par le charisme Sainte-Croix et d'autre part, capables de réciprocité (relation entre pairs) avec les sœurs et entre elles, entre eux, pour un enrichissement mutuel.
C'est une des caractéristiques recherchées dans « l'ombrelle »

EN QUÊTE D'ORGANICITÉ ET DE COMMUNION : « L'OMBRELLE »

- L'appartenance au charisme pour être pleinement évangélique ne devrait laisser personne « isolé » dans sa quête du Christ, dans son désir et dans ses efforts de se conformer à l'Évangile, de « mettre la main à l'œuvre de résurrection ».
- Les différents groupes, pour être en relation de réciprocité, devraient se donner une structure et un mode de fonctionnement interne et des moyens de développer plus de mutualité à l'intérieur du groupe et entre les groupes (communication, partage, entraide, etc.).
- Tout en portant des fois le même nom, les groupes fonctionnent différemment d'une région à l'autre et c'est à respecter.
- L'ombrelle vise aussi une intégration plus large au corps entier, dans le respect de la spécificité des autres groupes. Cette intégration est loin d'être acquise. Elle est à bâtir.
- Au niveau de la région de l'Est, la Famille évangélique Sainte-Croix va plus loin car il s'agit d'une plateforme conjointe avec les Pères et les Frères et tous les groupes de laïques qui se laissent inspirer dans leur être et dans leur agir par les insistances évangéliques du Père Moreau.
- Au-delà des frontières...
 - Le caractère international, interculturel et intergénérationnel de notre congrégation reprend une autre intuition du Père Moreau qui, dès les débuts, envoyait les membres de sa famille religieuse auprès de différents peuples et cultures (Bangladesh, Pologne, Algérie, etc). Il exhortait ainsi les pères, les frères et les sœurs : « *Ne bornons pas notre intérêt dans les limites étroites d'un établissement particulier, d'une Province ou de notre patrie, ce qui serait égoïsme et recherche de soi-même, mais identifions-nous à*

- toutes nos maisons, sans en regarder aucune comme étrangère à celle que nous habitons* » (Circulaire 174).
- Il y a déjà des efforts d'entraide qui se vivent d'un groupe d'associées d'une région du Nord face à des œuvres et des initiatives des régions du Sud.
 - Pouvons-nous rêver de voir un jour, associées, Nouvelles Formes de Consécration, affiliées, sœurs, etc.
 - arriver à faire tomber les frontières qui les séparent à l'intérieur de leur propre groupe régional, entre les différents groupes d'une même région et d'une région à l'autre?...
 - arriver, avec la même ardeur, la même compassion, à embrasser « l'œuvre de résurrection » si chère au Père Moreau, où que nous soyons, quoi que nous fassions?
 - Bien entendu... **dans l'interdépendance** et la réciprocité. C'est un neuf à inventer pour être, ENSEMBLE, témoins au cœur du monde, de cette communion féconde que d'autres croient impossible.

EN CONCLUSION

- Le mot « ombrelle » est une image imparfaite de la réalité de communion dynamique que nous voulons inaugurer en Sainte-Croix, au niveau de l'appartenance plus large au charisme. Il vaut pour l'idée d'organicité qu'il évoque dans la mise ensemble de nos efforts, autour d'un projet commun, pour arriver au résultat unique souhaité. Dans notre cas, le projet commun c'est de préparer au monde des temps meilleurs en embrassant, dans notre être et dans notre agir, les grandes insistances évangéliques du Père Moreau.
- Si nous reprenons l'image plus dynamique de l'arbre Sainte-Croix dans le langage du Père Moreau, nous serions comme une branche importante du grand arbre Sainte-Croix d'où ne cessent d'émerger de nouvelles tiges qui ne cessent de produire de nouveaux rameaux, tous nourris de la même sève et animés de la même vie (Circulaire 65).
- « **L'arbre** » demeure toutefois un idéal d'unité et de communion où nos différentes « **branches Sainte-Croix** » seraient aussi bien organisées et harmonisées comme dans l'agencement harmonieux et interdépendant des branches d'un même arbre. C'est du « déjà là » dans la vision et le rêve de Basile Moreau selon le projet de Jésus et c'est aussi du « pas encore ». Cet idéal d'unité et de communion, il faut le conscientiser, l'accueillir, l'embrasser et le faire advenir avec Dieu, au fil de nos projets (être et agir) au quotidien.
- Puissent nos différents rameaux et branches demeurer soudés entre eux et bien greffés à l'arbre et ensemble, produire des fruits de résurrection, de libération et de vie, fruits que nous célébrerons tous et toutes, dans 5 ans... Pourquoi pas?

Pierrefonds
15 avril 2016